

RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE : TROIS COUPLETS, UN REFRAIN !

CE QUE CHANTENT

LES ORGANISATIONS PATRONALES...

Les organisations patronales sont porteuses d'un projet pour l'école. Le Medef a écrit un *Manifeste pour l'Education, l'Enseignement Supérieur et l'apprentissage*.

Il crie haut et fort que l'école est responsable du chômage et que le système éducatif doit rendre les jeunes employables.

Pour la voie professionnelle, il prône l'apprentissage comme voie d'excellence, mais un apprentissage géré par l'entreprise.

Ainsi, le Medef critique l'actuelle « inflation règlementaire en matière d'apprentissage et de stages », nous rappelant ainsi son aversion pour les codes, lois et règles dans la sphère du travail. Il considère que les entreprises ne peuvent pas « nouer des partenariats durables avec des établissements via la taxe d'apprentissage », taxe d'apprentissage accaparée par les collecteurs (souvent CCI...) aux dépens de lycées à cause de son lobbying. Il reproche à l'Education nationale d'avoir la mainmise sur « la rédaction des contenus des diplômes professionnels et que l'entreprise a été dépossédée de « la transmission des savoir-faire » et du dialogue prospectif sur l'évolution des métiers », oubliant au passage leur poids dans les commissions d'élaboration des diplômes.

Les organisations patronales serinent qu'elles doivent pouvoir ouvrir leur propre CFA, ne plus s'embêter avec des diplômes et l'année scolaire. Elles chantent « la liberté de ... »

CE QUE CHANTE LE GOUVERNEMENT...

Il propose une réforme de la formation professionnelle dans son ensemble dans un *Document d'orientation* et à travers ses négociations sur l'apprentissage.

Cette réforme englobe la formation continue et la formation initiale. Il fredonne que la solution contre le chômage est un système de certifications adaptées aux besoins des entreprises.

Pour la formation des jeunes, il veut développer l'apprentissage en « plaçant les entreprises au cœur du nouveau système ». La formation par alternance doit répondre « aux besoins des entreprises » et « aux attentes des jeunes » (dans ce sens-là). Il faut rénover le système de certification en faisant un système fondé sur les

« compétences ». Les formations doivent « répondre aux besoins actuels et futurs de recrutement » et les aides et taxes pour l'apprentissage doivent être orientées « vers les besoins à court et moyens termes de l'entreprises ».

Dans le *Programme Action Publique 2022 (Cap 22)*, il parle de transformer, réduire, voire abandonner des missions d'action publique. Le but du gouvernement reste toujours la réduction de certaines dépenses publiques.

Pour la **voie pro sous statut scolaire** Une commission présidée par une chef d'entreprise, députée LREM, et un chef cuisinier a eu un mois pour formuler des propositions pour la voie pro sous statut scolaire. Elle est sur le même tempo que les groupes de travail sur l'apprentissage et celui sur la réforme du bac général et technologique.

Au vu des paroles et du rythme, c'est le gouvernement qui semble avoir plagié le Medef.

CE QUE CHANTENT LES RÉGIONS...

L'Associations des Régions de France a dénoncé dans les médias « une privatisation de l'apprentissage » face au projet du gouvernement et du Medef.

Les régions ont eu des dissonances avec les « branches professionnelles » (comprenez les organisations patronales) pour le contrôle de la voie professionnelle mais, en fait, elles proposent la même chose dans leur *18 réformes pour relever les défis de la sociétés des compétences et de la bataille pour l'emploi*. Elles veulent notamment renforcer les mutualisations entre CFA et Lycées professionnels pour les plateaux techniques et les enseignants et formateurs, renforcer l'articulation lycée professionnel et entreprise par la valorisation de l'alternance, la présidence des conseils d'administration des lycées professionnels par des personnalités extérieures, « modulariser les formations et les parcours de formation en apprentissage »...

Elles ont été désaccordées avec l'État et le Medef, mais elles sont revenues dans le chœur des négociations sur l'apprentissage qu'elles sont prêtes à mettre en œuvre comme voie royale de formation professionnelle.

D'ailleurs, la région Bourgogne-France Comté a annoncé que les années de terminales bac pro seraient en apprentissage dès l'an prochain. Cela concernerait 6000 élèves d'après *l'Yonne républicaine*. C'est le DAFPIC de Besançon qui tempère le projet. Si les collèges doivent trouver 6000 maîtres d'apprentissage, il risque d'y avoir des couacs avec les Organisations patronales qui s'époumonent sur « la liberté de... »

La même rengaine au final : « le lycée professionnel bloque l'apprentissage »... « L'apprentissage est la solution »...

« Il faut supprimer les contraintes qui empêchent l'embauche des jeunes »... « Le chômage a pour origine la formation »... Et ils la chantent en chœur et la passent en boucle !

Ni voie de garage, ni impasse, le lycée professionnel : un tremplin pour la formation et l'émancipation !

Miné par des réformes, notamment la réforme bac pro de 2009, invisible dans le discours actuel, le LP scolarise 700 000 jeunes, quels que soient leur condition sociale, leur sexe, leur lieu de résidence ou leur origine. Il a permis à des générations d'élèves d'acquérir une qualification de qualité et par une pédagogie adaptée, de changer les élèves, leurs montrer qu'ils sont capables de réussir et participer à leur construction en tant que citoyens.

Défendre le LP, c'est dénoncer la mise en concurrence avec l'apprentissage et les projets de mixage de publics et de sections. C'est aussi **exiger l'amélioration des conditions d'étude et de travail** : dédoublements, classement des LP dont le public en relève en éducation prioritaire, dispositifs adaptés aux difficultés des élèves.

Il faut plus de moyens en orientation, dès le collège, avec un accompagnement sur la découverte du jeune de ses passions, ses centres d'intérêts, sa personnalité, et faire des bilans réguliers.

Il faut revenir à une quatrième année de bac, afin que les élèves puissent asseoir leur projet professionnel.

Il faut plus de places en BTS. Le Bac pro ne doit pas être une voie de garage ou un diplôme au rabais. Tous les jeunes qui le souhaitent doivent avoir la possibilité de poursuivre leurs études. Le Bac (général ou professionnel) doit être considéré comme le premier grade d'accès au supérieur.

Ne restons pas passifs devant l'entreprise de privatisation et d'accaparement de la formation au profit exclusif des entreprises ! Il s'agit de l'avenir de la jeunesse !

Les enseignants ne sont pas des privilégiés !

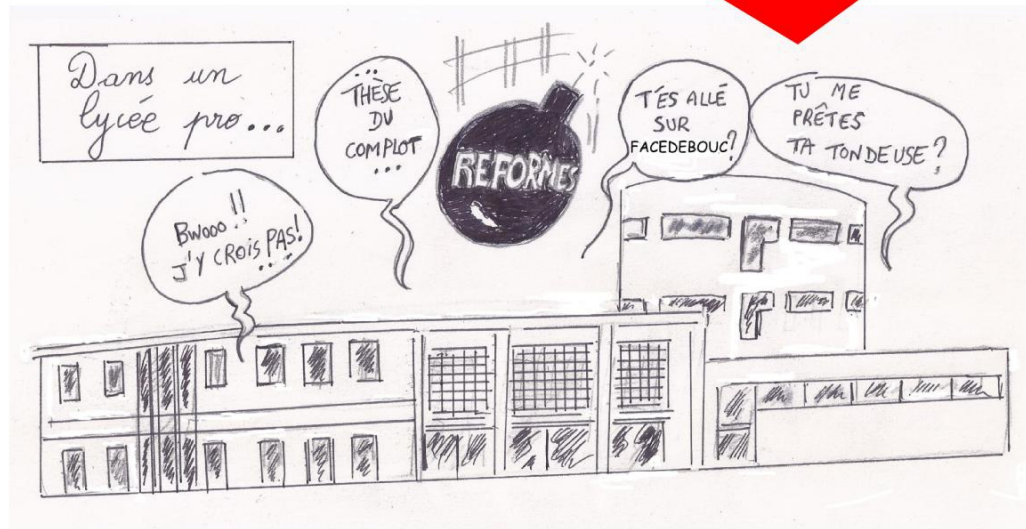
Beaucoup de collègues connaissent la précarité.

Elle a augmenté à cause de la non création de places aux concours mais aussi à cause de la masterisation (cf. rapport du CNEC)

La CGT Educ'action revendique la **titularisation sans conditions de concours ni de nationalités de tous les personnels non titulaires**. On les juge suffisamment qualifiés pour être exploités, ils le sont pour être titulaires. **Il faut défendre le statut des PLP.** Les professeurs de lycée professionnel doivent rester des profs de lycée à part entière, dans le cadre de l'Education nationale.

ALERTE !

LA RÉFORME DE LA VOIE PRO MENACE ME LE LYCÉE PROFESSIONNEL !



Mutualisation des plateaux techniques et des enseignants et formateurs entre les LP et les CFA

Remplacement des diplômes qualifiants par des certifications de compétences

Remise en cause du temps de travail, des statuts des personnels

Fin des mesures de protection des apprentis

CGT Educ'action du VAR

Pour nous contacter :

Courriel : plp@cgteducvar.fr

Tel 06 52 75 68 62

